AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

BULLETIN N° 113
Supplément n° 1.

24 MARS 1970

AVERTISSEMENTS — CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les premiers périthèces arrivent à maturité. Leur nombre est encore faible surtout pour la Tavelure du Pommier, mais il risque de devenir rapidement plus important si les conditions actuelles persistent. Les variétés hâtives de Poiriers ont atteint le stade C 3, les autres devraient l'atteindre prochainement. Par contre, la végétation des pommiers est plus en retard.

En conséquence, effectuer un traitement sur toutes les variétés de poirier ayant atteint ou dépassé le stade C 3 D. Pour les autres variétés de poirier et les pommiers, attendre l'arrivée de ce stade pour intervenir. Sur poirier, préférer les produits cupriques actifs contre la maladie bactérienne.

INFORMATIONS

D I V E R S

- ANTHONOME DU POMMIER : Dans les rares vergers attaqués au printemps dernier, effectuer un traitement dès l'apparition du stade B.

- TEIGNE DES FLEURS DE CERISIER : Sont efficaces les huiles jaunes au début du gonflement des bourgeons, les oléoparathions entre l'apparition des boutons et le début d'apparition des pétales. Ce traitement peut éventuellement être conjugué avec celui dirigé contre Coryneum et Gnomonia, ces parasites étant justiciables d'un traitement avant le début d'apparition des boutons.

- MONILIA DE L'ABRICOTIER : Intervenir avant ouverture de la fleur, puis plus tardivement après la chute des pétales. Utiliser : Captane, Captafol, Phaltane, Thirame, Doguadine, Mancozèbe, aux doses recommandées contre les Tavelures.

- MALADIE DES TACHES ROUGES DU FRAISIER : Cette maladie qui se manifeste par l'apparition de petites taches blanc grisâtre auréolées de rouge, doit être traitée peu après le départ en végétation avec un produit à base de Manèbe à la dose de 240 g. de m. a. par hl.

- PUCERON JAUNE DU FRAISIER : Ce Puceron est responsable de la transmission des maladies à virus. Intervenir dès la présence des premiers insectes avec un des produits conseillés contre les pucerons des cultures légumières.

- CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA : Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité de ce ravageur et à la montaison des colzas. Si nécessaire, intervenir en fin de mois.

TRAITEMENT DU SOL ET DES SEMENCES EN CULTURE LEGUMIERE (suite)

2°/ Mouche de la Carotte : La lutte contre cette Mouche s'avère particulièrement difficile ; l'enrobage des semences n'a qu'une faible action, seul le traitement du sol donne certains résultats, mais son efficacité est fonction de l'écart qui sépare le traitement de l'attaque du ravageur. Aussi la protection est-elle généralement bonne sur carottes de printemps et d'été, alors qu'elle est souvent insuffisante sur carottes d'automne. Peuvent être utilisés les produits recommandés contre la Mouche de l'oignon par épandage de granulés ou pulvérisation en surface du sol avant semis.

P 222

3°/ Mouche du chou (Protection des semis).
a) Traitement du sol : Utiliser Lindane 1,5 kg (sauf en cas d'accoutumance aux produits chlorés), Diazinon 8 kg, Chlorfenvinphos 6 à 7 kg, Trichloronate 3 kg 125, de matière active à l'hectare.
b) Enrobage des graines : Peuvent être employés Lindane 100 g. (sauf réserves ci-dessus), Trichloronate 40 g. de m. a. par kg de graines.

4°/ Mouche du chou sur Navet (Traitement du sol). Ont donné des résultats : Chlorfenvinphos 6 à 7 kg, Trichloronate 3 kg 125, de m. a. / ha.

5°/ Charbon de l'Oignon et du Poireau : Utiliser le Thirame 60 - 80 g., de m. a. par kg de semences, l'adjonction d'huile peut entraîner une certaine phytotoxicité.

6°/ Septoriose du Céleri : Tremper les semences 20 à 30 minutes dans une solution de formol du commerce à 0,25 % de produit pur (rincer ensuite et sécher à l'air) ou utiliser des préparations à base de Zinèbe, Chloranil ou Thirame. Les couches de semis ou repiquage doivent être également désinfectées avec une solution de Formol à 5 % à raison de 10 l. au m2 ou avec du Métam sodium. Le traitement à la vapeur donne également des résultats.

7°/ Pourriture blanche de l'Ail et de l'Oignon.
a) Ail : Traiter les caieux avant plantation avec Quintozène 180 g. (ail rose) ou 300 g. (ail blanc), Dicloran 300 g., Benomyl 150 g., de m. a. par quintal.

Pour obtenir un bon enrobage, mélanger à sec caieux et poudre fongicide, puis ajouter une quantité d'eau égale à 1 % du poids des caieux.

b) Oignon : Enrober les graines avec Dicloran 30 g., Benomyl 15 g., de m. a. par kilog.

8°/ Mouche des semis sur Haricot.
a) Traitement des semences : L'efficacité est limitée si les larves sont trop nombreuses et la levée trop longue. Utiliser, Carbophenothion 1, 25 g., Chlorfenvinphos et Trichloronate 0, 75 g., Diethion 1, 5 g., de m. a. par kg de semences.
b) Traitement du sol après semis (à titre d'essai) : Diazinon 0, 160 g., Dichlofenthion et Chlorfenvinphos 0, 120 g., Parathion 0,072 g., Trichloronate 0,050 g., de matière active au mètre linéaire sur 0m,30 de largeur environ.

RECTIFICATIF : Le Dazomet, produit nématicide signalé dans le bulletin n° 113, peut être employé également sous forme de poudre.

REABONNEMENTS : Le présent bulletin est le dernier adressé aux personnes n'ayant pas encore effectué leur réabonnement.

L'Ingénieur et l'Agent technique
chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,

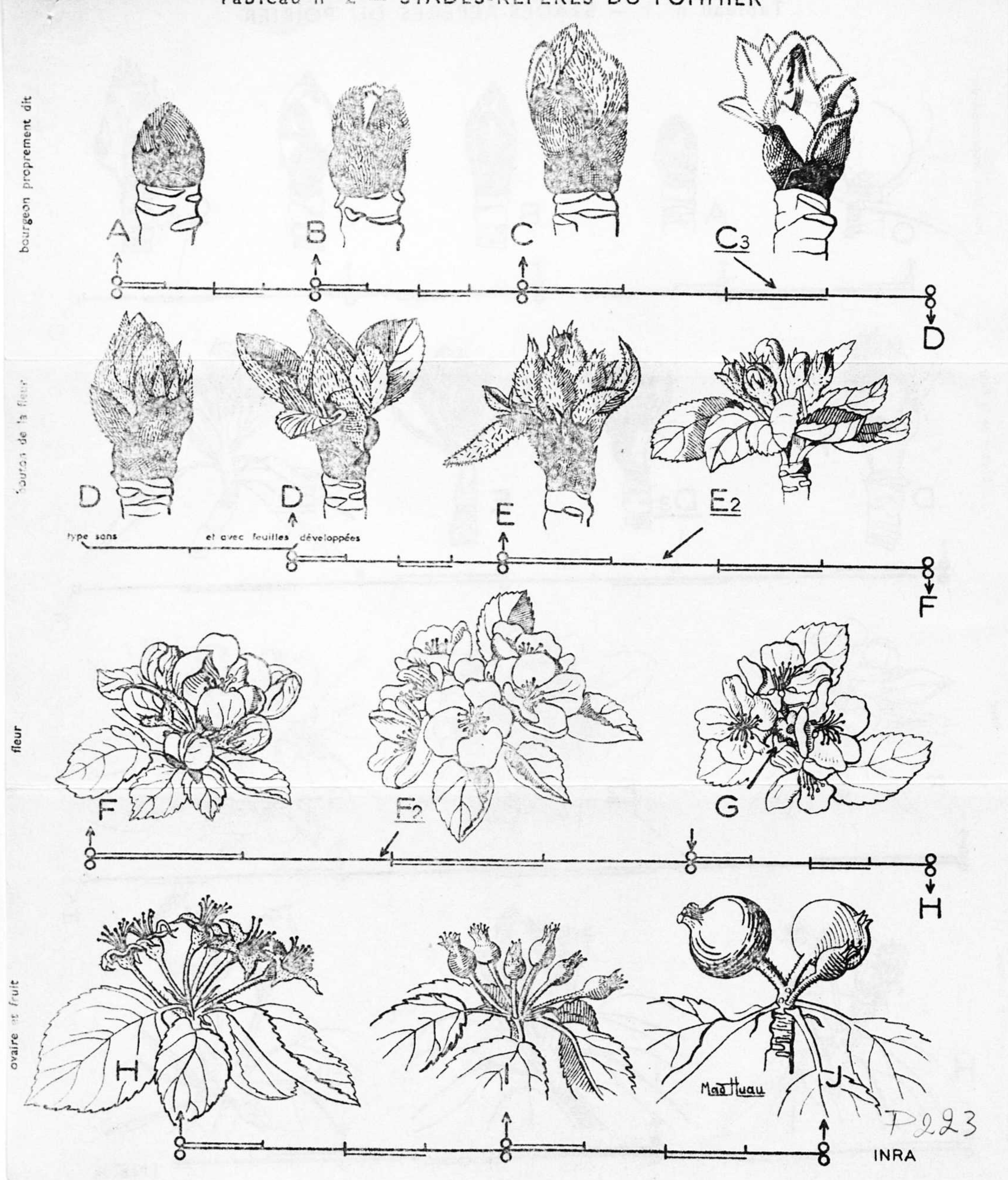
R. SARRAZIN.

Dernière note : Bulletin 113 - Février 1970.

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur-Gérant : L. BOUYX.
47, Av. Paul Doumer - 93 - MONTREUIL-Ss-BOIS.

DÉVELOPPEMENT DES ORGANES DE FRUCTIFICATION DES ARBRES FRUITIERS

Tableau n° 2 — STADES-REPÈRES DU POMMIER



DÉVELOPPEMENT DES ORGANES DE FRUCTIFICATION DES ARBRES FRUITIERS

Tableau n° I — STADES-REPÈRES DU POIRIER

